

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

L'équipe AGIRES vous apporte conseil et assistance tout au long de l'année sur :

Les évolutions réglementaires
liées à la formation initiale

Les habilitations des écoles
et universités

Le développement de partenariats
avec les écoles et universités

Les modalités d'accueil de stagiaires,
d'apprentis, contrats CIFRE, VIE...



NOS MISSIONS

PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Dans un contexte où les demandes en qualification sont de plus en plus exigeantes, les milieux économiques et éducatifs doivent, plus que jamais, travailler ensemble. Basé sur l'expérience, l'apprentissage répond aux aspirations concrètes des jeunes et aux besoins réels des entreprises.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ÉCOLES-ENTREPRISES

Se comprendre pour mieux entreprendre, tel est l'enjeu d'une collaboration réussie. C'est pourquoi nous organisons, régulièrement, des rencontres entre nos établissements membres et les entreprises.

CONTRIBUER AU FINANCEMENT DE PROJETS INNOVANTS

Nous aidons les écoles et universités à trouver les ressources nécessaires à la réalisation de projets innovants. Pour une entreprise, les aider c'est déjà participer à la dynamique de l'activité économique, mais c'est aussi s'entourer de futurs professionnels prometteurs.

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ ET CONCRET POUR RÉPONDRE À DES EXIGENCES SPÉCIFIQUES

DES FORMATIONS ADAPTÉES

> Vous recherchez un futur collaborateur ou souhaitez connaître les meilleures solutions pour valoriser le parcours professionnel de vos salariés ? Vous trouverez, au sein de notre réseau, l'établissement d'enseignement supérieur le plus à même de répondre à vos besoins pour :

- engager des stagiaires
- recruter des diplômés
- engager des alternants
- trouver les certifications par valorisation d'acquis d'expérience (VAE)
- des actions de formation continue.

DES PROJETS DE RECHERCHE INNOVANTS

> Soucieuses de créer des liens forts avec le monde socio-économique, les écoles et les universités mettent à votre disposition les expertises et les travaux de leurs équipes de recherche. Grâce au développement des incubateurs, laboratoires et chaires d'entreprises, vous bénéficiez d'une nouvelle forme de partenariat concret sur des projets originaux et des secteurs de pointe.



VOUS APPORTENT
UNE RÉPONSE SIMPLE ET GLOBALE EN
TERMES DE GESTION POUR TOUTES VOS
CONTRIBUTIONS FORMATION



AGIRES DÉVELOPPEMENT

2, AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS
TÉL. : 01 46 22 18 35 / FAX : 01 46 22 18 70
SIRET : 428 236 293 000 / APE : 9499Z

WWW.AGIRES.COM

www.bleu-emploi.com - Plaquette écoles - 2016

ASSOCIATION DE GESTION INTERPROFESSIONNELLE
DES RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



UN RÉSEAU D'ÉCOLES SUPÉRIEURES ET D'UNIVERSITÉS AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

WWW.AGIRES.COM

